

SOMMAIRE

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Enfants dans la rue ; Le néo management
- Page 3 : Pouvoir d'agir et travail bien fait
- Page 4 : Du 1^{er} au 8 déc. : VOTER !
- Page 6 : Nos salaire et le système capitaliste
- Page 7 : Les SN de la FSU33
- Page 8 : Les raisons de VOTER !



Le projet néolibéral présidentiel est clair : il creuse les inégalités et il est complaisant avec l'extrême droite flattée à coup de mesures liberticides, stigmatisantes et répressives comme le rejet des migrant.e.s et la répression syndicale qui sont des symboles de l'autoritarisme décomplexé.

La FSU dénonce cette répression et participe activement au soutien de tous les personnels réprimés pour s'être mobilisés contre les réformes Blanquer : Kei Terada et les 4 collègues enseignants de Melle. Dans ce contexte de crise et d'autisme gouvernemental, alors que les fins de mois deviennent de plus en plus compliquées, comment accepter plus longtemps que les actionnaires bénéficient d'une augmentation 32,7 % de leurs dividendes tandis que les salarié.e.s doivent se contenter de 2,5 à 3,5 % de plus selon les négociations de branches.

La FSU a appelé aux mobilisations pour que le point d'indice soit indexé sur l'inflation et pour que les salaires soient revalorisés sans contreparties en insistant sur l'urgence d'appliquer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Mais rien ne bouge vraiment. Pour maintenir les profits des actionnaires, on connaît la volonté du gouvernement de revenir sur les conquises sociales comme la protection sociale, l'assurance chômage et de sacrifier les services publics, à l'hôpital et à l'école en particulier.

La FSU se mobilise vivement contre la réforme de l'enseignement professionnel **qui renonce à l'ambition scolaire** pour toutes et tous, au profit d'une école qui ne viserait plus que l'employabilité la plus rapide possible pour les enfants des milieux populaires. C'est là un retour en arrière historique qui replonge toute une partie de la jeunesse dans l'âge du travail précoce. On est loin d'entrevoir l'école de la démocratisation et de l'émancipation portée la FSU ! Par exemple, en 15 ans, l'enseignement lettres-histoire géographie passe de 8 heures à 2 heures pour le même programme... Et le budget de l'éducation voté sans même une présentation ne laisse rien présager de bon.

À cela s'ajoute la volonté de passage en force sur une réforme des retraites. Tout nouveau recul de l'âge de départ ou/et toute décision d'allongement de la durée d'assurance sont inacceptables, d'autant que le rapport du COR n'en démontre pas la nécessité. La FSU s'investit pleinement dans le cadre intersyndical constitué pour s'opposer au report de l'âge de départ et à l'augmentation des durées de cotisation. Elle appelle d'ores et déjà à préparer la mobilisation en résistance face à la logique managériale de division et de mise en concurrence à tous les niveaux. La FSU travaille à l'unité des salarié.e.s ainsi qu'à la convergence avec les autres organisations syndicales et les associations progressistes afin de renouer avec les victoires et redonner du sens à l'action collective pour gagner un avenir plus désirable.

Notre projet alternatif n'est pas une douce utopie mais doit nous permettre de dessiner la société de demain. Jamais la France, comme les autres pays post industriels, n'a été aussi riche donc nous répéter que toujours les mêmes doivent se serrer la ceinture permet de rendre le capitalisme encore plus puissant et notre asservissement encore plus régnant.

Jamais la France n'a été aussi riche, jamais nous n'avons été si peu solidaires et l'État si peu redistributeur, enfin si pour les entreprises qui ont reçues 160 milliards d'euros d'aides directes !

Il y a donc une urgence à imposer un autre modèle pour bâtir une autre société : féministe, écologiste, humaniste et de progrès social. Notre syndicalisme de transformation sociale y prend alors activement toute sa place. **Pour combattre projets libéraux et réformes régressives, mobilisons-nous toutes et tous dans les urnes entre le 1^{er} et le 8 décembre en votant FSU et dans la rue avec les forces progressistes.**

Édito

F.S.U. Gironde

44 crs Aristide Briand
33000 Bordeaux

fsu33@fsu.fr

Site :

www.fsu33.fsu.fr

N°ISSN: 1278-8635
CPPAP: 0525 S 08131

Directeur de Publication
Alain Reiller.

44 cors Aristide Briand
33000 Bordeaux
Prix 0,70 euros

Imprimé par
KORUS IMRIMERIE
39, rue du Brétail
33320 EYSINES

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE



Laurence Laborde, Catherine Dudes, Alain Reiller,
Co-Secrétaires Départementaux

Enfants dans la rue

Des centaines d'enfants sans domicile en cette rentrée scolaire

Suite à la fermeture de 10 000 places d'hébergement d'urgence au niveau national, des dizaines de familles ont été sorties de structures d'hébergement par la préfecture en plein cœur de l'été. Au même moment, près de 500 personnes ont été évacuées de plusieurs bidonvilles sans aucune solution alternative.

Ces mises à la rue ont aggravé une situation déjà très difficile en Gironde, où plus de 4000 personnes n'ont pas de domicile fixe.

Alors rappelons, puisqu'il le faut, les droits imprescriptibles de l'enfant.

La convention internationale des droits de l'enfant

« le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes ».

En tant qu'enseignant.es, directeur-trices, nous n'avons pas à vérifier ou savoir si les parents ont des papiers ou pas. **Nous sommes en droit (en devoir) d'alerter toutes les institutions quand nous avons connaissance d'une telle situation vécue par un élève : Éducation Nationale, Conseil Départemental, préfecture, mairie.** Tous les leviers peuvent et doivent être activés pour que les droits des enfants soient respectés.

Brigitte Lopez Réseau Éducation Sans Frontières



<https://www.helloasso.com/associations/100-pour-1-toit-gironde>

<https://reseau-resf.fr/-33-Gironde>

Le code des familles et de l'action sociale avec l'article 73 de la Loi N°2009-323 du 25 mars 2009 stipule :

« Toute personnes sans abri en situation de détresses médicale, psychique et sociale a accès à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence. »

Ils sont bafoués quotidiennement dans notre pays et notre département.

Des centaines d'enfants dorment dehors, dans des voitures, ballottées de canapés en chambres solidaires, de squats évacués en squats en sursis.

Enseignant-e-s nous les avons dans nos classes et nous pouvons agir.

Les droits des enfants sont inconditionnels et ne dépendent pas de la situation administrative de leurs parents.

La fête de la FSU33 : le néo- management

La très conviviale, collective et constructive Fête de la FSU du samedi 1^{er} octobre 2022 nous a permis d'échanger autour de nombreux ateliers-débats parmi lesquels celui concernant le nouveau management dans les services publics.

A l'image de la diversité de la fédération, ce sont ainsi des travailleurs de Pôle Emploi, de la PJJ, du SNUTER, d'un centre éducatif fermé et de l'Éducation nationale actifs et retraités (assistante sociale, Psy-EN, enseignants en RASED, en collège en Education prioritaire, en lycée, en lycée professionnel et en lycée agricole...) qui ont pu réfléchir aux mécanismes et aux conséquences du management sur leurs métiers.

Les points de vue supplémentaires et complémentaires d'un étudiant et d'un employé d'un hypermarché ont permis à chacun.e de mesurer à quel point la nocivité du management était systémique.

A travers nos différents échanges et témoignages, notamment ceux de Pôle Emploi très en avance dans la déshumanisation, l'individualisation et la « culture du résultat », il ressort :

- ✚ que ce sont les méthodes des entreprises privées qui sont appliquées dans nos services publics et qui les dégradent,
- ✚ que le leurre d'autonomie que l'on prétend nous donner vise à nous faire accepter ce management et à nous rendre seuls responsables des dysfonctionnements et des échecs.
- ✚ que le travail morcelé, sans cesse transformé crée de l'instabilité et de la précarité, nous dépossède de notre expertise professionnelle et vide de leur sens nos métiers.
- ✚ que l'évaluation permanente de la performance et de la rentabilité pousse à fausser les chiffres réclames, à travestir le réel et à produire du non-sens.
- ✚ que le management met en concurrence et isole les travailleurs.
- ✚ que le management est donc un danger pour notre santé physique et mentale, la cause principale des souffrances professionnelles.



Loin de nous laisser accabler par ces mécaniques délétères qui nous nuisent et qui minent nos services publics, nous avons réfléchi à des pistes concrètes de résistance.

Il est indispensable de réaffirmer notre expertise professionnelle, de maîtriser les textes réglementaires pour faire valoir les droits qu'il nous reste encore, de retrouver le sens des mots pour combattre la novlangue pernicieuse et anesthésiante du management, de lutter contre la mathématisation du réel et contre l'emprise du/par le numérique (surveillance, travail supplémentaire, déresponsabilisation par les algorithmes...).

Il s'agit aussi de retrouver des espaces et des temps d'échanges, de partage et de discussions pour redynamiser ou recréer du sens et de l'action collectifs... comme cet atelier-débat stimulant de la Fête de la FSU.

Cyrille Orłowski

« Manager » désigne au XV^e siècle le fait de « tenir en main les rênes d'un cheval ». Le terme revêt, dès son origine, une dimension de domination, d'assujettissement, de contrôle. Depuis le milieu du XIX^e siècle, c'est devenu une technique d'organisation et de gestion.

Il s'agit ainsi d'accroître la performance des travailleurs pour maximiser les profits.

Le 13 octobre dernier le SNU TEFI Pôle emploi FSU organisait une formation syndicale autour du thème « pouvoir d'agir et travail bien fait » à Bordeaux. Depuis quelques années Le SNU Pôle emploi FSU organise des formations syndicales sur **la compréhension des mécanismes de la souffrance et de la santé au travail et des techniques du néo management**. Notre questionnement fil rouge est « **comment travailler bien, rendre un service de qualité tout en préservant notre santé au travail** » et mener une réflexion plus approfondie **sur les leviers de résistance individuelle et collective**.

Le déroulé de cette journée a combiné le matin une intervention théorique suivi d'échanges avec **Karine Chassaing**, Enseignante en ergonomie à l'Université de Bordeaux.

L'après-midi, **Emmanuelle Cournarie**, sociologue du travail, a animé différents ateliers.

Les thématiques des 3 ateliers étaient :

1^{er} atelier : **Le service public**. *Conseiller à l'emploi, Ce que j'y projetais, ce que je pensais apporter à la société en choisissant ce métier. Mes représentations...et la réalité. Comment je me débrouille pour rendre le « meilleur » service ?*

2^{ème} atelier : **Le collectif de travail à Pôle emploi**. *Qu'est-ce qu'un collectif de travail ? Quel collectif de travail à Pôle emploi : état des lieux. Faut-il un collectif de travail ? Si oui lequel ? Pistes d'actions (comment recréer et faire vivre un collectif)*

3^{ème} atelier **Stratégies de luttes, contournements, résistances**. *Partager des expériences de résistance, petites victoires, petites « insoumissions ». Réfléchir à d'autres ...Il y a des actes de résistance, de contournement possible, dans le quotidien et aussi sur le long terme.*

La première chose à souligner c'est que dans tous les cas **le collectif** est nécessaire, fonctionner à plusieurs, **se soutenir**.

Si l'adversaire c'est le mode de gestion managérial qui détruit le service public, il y a des stratégies à mettre en place ! Il faut d'abord bien connaître ses codes et pour cela identifier son **langage**.

En réunion, on peut demander ce que le directeur entend par « *consolider les évolutions structurantes* » (orientation stratégique 2019), le confronter au vide des mots du management (qu'est-ce que le « pari de la confiance » ?)

On peut poser la même question à chaque réunion, y revenir... Interroger sur le sens des mots, demander à préciser, expliciter les termes utilisés par les directions et se refuser à les faire siens.

On peut réagir quand un mot ne nous convient pas (exemple des professeurs qui à chaque fois que le chef d'établissement parlait « d'école de la confiance », sifflaient comme le serpent du livre de la jungle « ait confiance... »).

Des travailleuses sociales de la même association sont venues toutes le même jour à un entretien d'évaluation, d'autres dans des agences Pôle emploi se partagent les primes... tous les moyens sont bons pour repousser l'individualisme.

Tourner en **dérision** la méthode du management est une force.

Il s'agit d'inverser les rôles, c'est le discours du service public qui doit reprendre sa place. On peut expliquer ce qu'est le service public aux usagers, refuser de prendre part à l'informatisation des données... (ex : grève du « reporting » à l'hôpital)

« **Résister c'est exister** » :

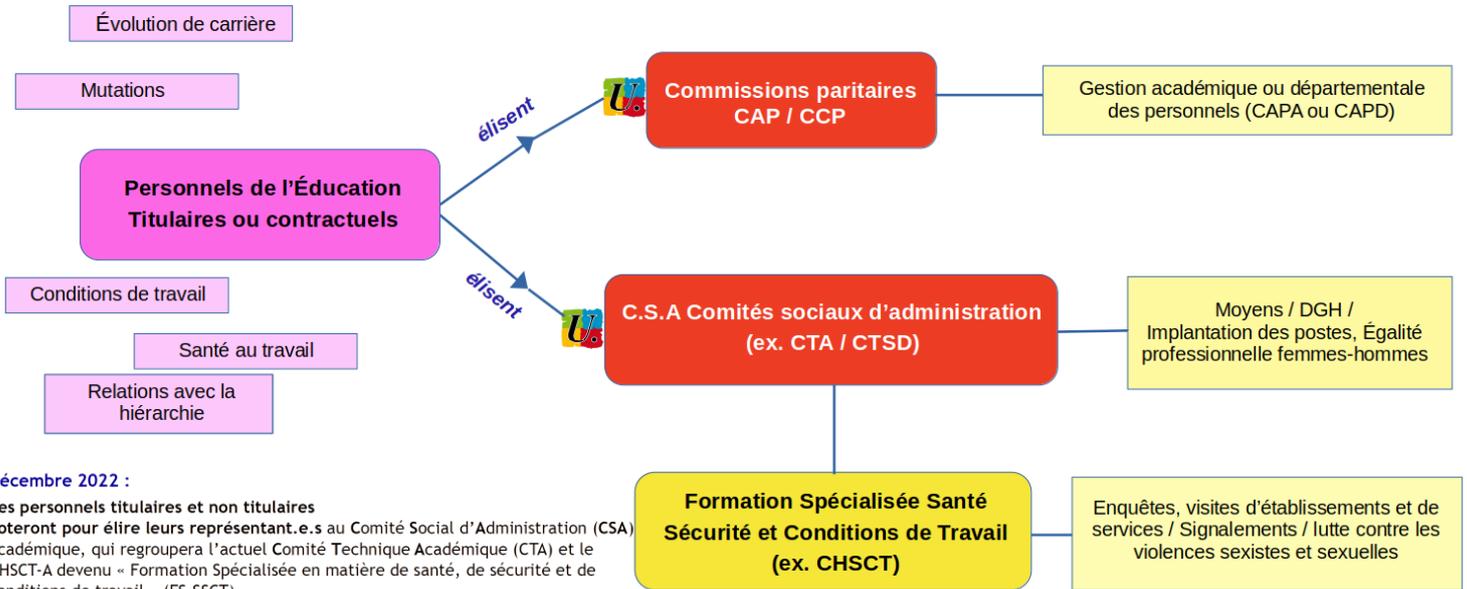
A plus long terme, il s'agit de retrouver ce qui fait le cœur de notre travail, son sens, ses valeurs, et se raconter, raconter le récit individuel et collectif de nos métiers pour nous redonner de la force collectivement. Ce récit devrait être un bel outil commun de subversion face au management !

Se garder des espaces de discussion sur le travail, échanger sur nos valeurs de service public, faire collectif.



Du 1er au 8 déc. 2022, Voter ? Pour quoi ? Pour qui ? Comment ?

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS



Décembre 2022 :

Les personnels titulaires et non titulaires voteront pour élire leurs représentant.e.s au Comité Social d'Administration (CSA) académique, qui regroupera l'actuel Comité Technique Académique (CTA) et le CHSCT-A devenu « Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail » (FS-SSCT).

➤ **Du Comité Technique Académique au Comité Social d'Administration Académique : notre droit à être représenté-e-s**

SERVICE PUBLIC ET JUSTICE SOCIALE

La FSU, depuis sa création, lutte contre les politiques libérales, génératrices de régressions sociales, de précarité et d'injustices. Durant le quinquennat Macron, les attaques se sont accélérées contre les agent-es et leurs métiers. La FSU est engagée pour défendre et renforcer le service public d'éducation, pour la réussite de tou-ttes les élèves face à l'accentuation des inégalités sociales rendant impérative la démocratisation du système éducatif. La FSU est l'organisation syndicale majoritaire à l'éducation nationale. Une force considérable pour continuer à défendre les personnels mais aussi pour obtenir une meilleure reconnaissance et une amélioration des conditions de travail, pour défendre et renforcer le statut de tou-ttes les fonctionnaires et agent-es. École, métier, salaire, retraite, mais aussi égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations, contre l'extrême droite et pour la justice sociale et climatique : la FSU défend un véritable projet de transformation de l'école et de la société. Voter pour la FSU, c'est appuyer ces transformations absolument nécessaires !

Comités sociaux d'administration (CSA) dans l'académie

Pourquoi voter et faire élire vos délégué-es du personnel ?

Le modèle social français prévoit - dans la Fonction publique - que les décisions importantes prises par les directions académiques soient soumises à l'avis de délégué-es du personnel (représentant alors leurs collègues car désigné-es à l'issue d'élections professionnelles) dans des comités dits sociaux d'administration (CSA).

Ces CSA sont installés auprès des recteurs-trices d'académie ou de région et directeurs-trices départementaux (DASEN).

Ces CSA, académiques ou départementaux, voient leurs attributions fixées par l'article 48 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020. Ils sont consultés sur les projets de textes relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services, aux lignes directrices en matière de promotion ou de mutation, en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le plan académique de formation destiné aux personnels, les projets de restructuration importants modifiant les conditions de travail, de santé et de sécurité.

Ils sont le lieu également où les directions informent les délégué-es du personnel de la répartition des moyens en emplois (enseignants et hors enseignants) nécessaires au fonctionnement de nos écoles, collèges, lycées



Il est urgent de rebâtir une fonction publique démocratique à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle pour des services publics de qualité pour toutes et tous, avec des personnels qualifiés, reconnus et protégés par un véritable statut.

Des CHSCT aux FS-SSCT

Dès 2009, les membres de la FSU de l'académie défendaient les conditions de travail des personnels en CHS.

Pendant 10 ans, la FSU a tenu la responsabilité des 4 secrétariats des CHSCT de notre académie et impulsé les travaux, visites et enquêtes menés au sein de ces instances.

Avec la disparition des CHSCT en décembre prochain et l'apparition des FS-SSCT, la FSU continuera à mener à bien les revendications en matière de sécurité, santé et conditions de travail, ceci dans l'intérêt de tous les personnels : enseignant·es, hors enseignant·es, titulaires et non titulaires.

La FSU défend les garanties collectives et met également à l'ordre du jour des situations particulières. Elle exerce autant que de besoin son droit d'alerte auprès du rectorat ou des DSDEN.

La moitié des membres de cette nouvelle instance est issue des élu·es au CSA alors VOTONS FSU pour une présence encore plus importante de la FSU en FS-SSCT !

CAPN / CAPA / CAPD :

Faisons rétablir nos droits !

De l'entrée dans le métier à la retraite, la FSU vous accompagne !

La FSU est à l'offensive pour défendre les droits des personnels et de leurs représentant·es !

La loi du 6 août 2019 et les textes réglementaires d'application qui ont suivi ont gravement amputé les droits des personnels (dans la Fonction publique) en privant leurs représentant·es élu·es dans les commissions administratives paritaires (CAP) d'être consulté·es sur les projets des directions en matière de promotions ou de mutations.

Ainsi, les personnels ne peuvent plus être représenté·es par leurs délégué·es lors des réunions durant lesquelles sont prises les décisions qui les concernent : difficile donc de faire valoir leur situation au-delà de l'échange avec le service de gestion du personnel... De plus, iels n'ont plus accès – par l'intermédiaire de leurs délégué·es – aux informations qui leur permettraient d'apprécier globalement la gestion des promotions ou des mutations et qui permettraient l'équité et la transparence.

Les directions académiques décident désormais seules, sans réunions de CAP, sans témoins et sans garantie du respect des règles collectives affichées. Cette situation est inacceptable ! La FSU ne s'y résigne pas et revendique le rétablissement des compétences perdues des CAP et le retour d'un droit fondamental pour les personnels : celui d'être représenté·es par les

délégué·es de leur choix au moment où les décisions des directions concernant leur carrière sont prises !

Abrogation des mesures qui privent nos CAP de leurs compétences en matière de promotion ou de mutation !

Votez pour le rétablissement des compétences des CAP, faites rétablir vos droits, votez FSU !

MOYENS :

La France consacre entre 30 et 40% de moins au budget de l'éducation que les pays les plus avancés de l'OCDE. Il faut un plan d'urgence pour donner les moyens aux services publics de fonctionner correctement.

en 5 ans
-7490
enseignant·es
collèges / lycées



REMUNERATIONS PENSIONS :

Rattraper le décrochage installé depuis trente ans qui représente une perte de 44% du pouvoir de vivre. Revaloriser immédiatement et fortement les traitements et les pensions.

Éducation :
**augmentation
des salaires
pour TOUS
les personnels !**

Afin qu'on parte sur de bonnes bases : le SEUL mobile de l'activité économique des entreprises capitalistes (investissement – production – vente de la marchandise) est la recherche du profit maximum.

Au terme de la période d'expansion longue d'après-guerre (dite aussi « fordiste »), en gros à partir de la fin années soixante, le taux de profit des entreprises de la zone des Pays dits « Hautement Industrialisés » - PHI- (re)commence à décliner (les autres zones étant celle des « pays à économie centralisée », PEC et celle des Pays En Développement -PED). Au début des années soixante-dix, l'inflation, qui était jusque-là restée dans une marge généralement inférieure à 5%, tend à augmenter pour atteindre voire dépasser la barre des 10%. À cela, des causes multiples : endogènes parce que le rapport des forces permet au salariat d'obtenir des hausses de salaire réel et parce que les firmes cherchent à maintenir leurs marges de profit par des hausses de prix ; exogène avec le quadruplement du prix du pétrole. On qualifiera les années soixante-dix de période de stagflation (croissance faible et inflation forte).

Pour contrer cette tendance à la baisse du taux de profit potentiellement mortelle pour le système capitaliste, les classes dirigeantes et leur personnel politique, au terme d'une période de flottement qu'on vient d'évoquer, vont engager un premier type de riposte notamment par la recherche d'une baisse drastique des coûts (salariaux) de production au travers d'un déplacement des centres de production vers les pays à bas salaires (investissements directs ou accord de partenariat). L'argument avancé étant qu'il faut réduire les prix de vente pour « rester compétitif » (on entre dans la période, pas achevée, dite de la « guerre économique »).

20 années de cette politique (les années 80/90 qualifiées avec cynisme de « mondialisation heureuse ») ont certes permis de contrer la baisse du taux de profit mais ont aussi entraîné de profondes évolutions dans les anciens PED dont un certain nombre sont passés au stade de « pays émergents » qui, non seulement voient le coût de leur main-d'œuvre augmenter, réduisant l'intérêt du mouvement de mondialisation, mais de plus se montrent de plus en plus capables d'exiger une plus juste rétribution de leur participation aux échanges mondiaux.

D'où la deuxième riposte enclenchée par les classes dirigeantes qui a pour axe essentiel la financiarisation de l'économie. De façon extrêmement schématique il s'est agi de l'abandon de l'encadrement du système bancaire (ou dérégulation) qui va conduire à une explosion des émissions de crédits par des agents non bancaires motivés largement par le court-termisme. L'objectif inavoué de cette politique de crédit à tout va était en réalité de maintenir (artificiellement) les

profits des entreprises... à crédit ! Mais dans le même temps, et toujours au nom de la nécessaire « compétitivité », la lutte contre l'inflation sert toujours de prétexte pour justifier le refus de toute hausse des salaires. Le résultat est qu'en moins d'une dizaine d'années, d'une part les conditions de travail et de vie se dégradent pour le plus grand nombre et, d'autre part, que le montant global des crédits en cours devient incontrôlable, conduisant à l'éclatement de bulles financières dont la plus sévère sera celle de 2008 aux USA. Face aux conséquences socialement et politiquement risquées pour eux (contestation populaire) et économiquement handicapantes (le poids délirant des marchés financiers hors de contrôle conduit à une distorsion de plus en plus intenable entre les positionnements court-termistes des spéculateurs et la nécessité du temps long pour rentabiliser les investissements industriels entraînant une accélération de la tendance à la désindustrialisation

Là encore la lutte contre l'inflation va être mobilisée comme prétexte pour imposer de nouvelles restrictions aux salarié.es.

au profit de la financiarisation), les capitalistes vont engager une troisième vague de mesures pour tenter une fois encore de redresser les taux de profit (d'autant plus menacés que la Chine depuis lors s'est imposée comme une redoutable concurrent, y compris en imposant une forte dépendance pour tout une série de productions externalisées dans la période précédente). Là encore la lutte contre l'inflation va être mobilisée comme prétexte pour imposer de nouvelles restrictions aux salarié.es. En réalité, outre que l'inflation reste confinée dans des marges raisonnables pour l'ensemble des pays occidentaux (rarement au-dessus des 10%), cette hausse des prix a pour cause véritable non la hausse des revenus réels (inexistante) mais l'incapacité dans laquelle se trouvent (conjuncturellement) les entreprises à faire face à une reprise de la demande post-covid qu'elles n'ont pas anticipée.

Mais cette politique risque de se révéler pire que ce prétendu mal dans la mesure où de nouvelles attaques contre le monde du travail et plus globalement la très grande majorité de la population ne pourront que réduire une demande déjà atone et conduire à un cycle dépressif (ou déflationniste).

Pour finir, au terme de 50 années de crises, de guerres, de chômage, de famines, d'explosion des inégalités, de destruction de la planète, le capitalisme n'en finit pas de crever, menaçant de nous emporter avec lui. Socialisme ou barbarie, telle est l'alternative

Jean Marie CANU



Les syndicats de la Fédération Syndicale Unitaire

Les syndicats de la FSU regroupent tous les corps de métier des fonctions d'État, Territoriale et hospitalière. Tu trouveras ci-joint la liste de ses syndicats en Gironde ainsi que les secrétaires.

	EPA-FSU	Education Populaire Autogestion (Jeunesse et Sports)	Florence ABADIE	Florence.abadie@wanadoo.fr
	SNAC-FSU	Affaires Culturelles	Patrice CAMBRA	patrice.cambra@culture.gouv.fr
	SNASUB-FSU	Administration Scolaire Universitaire Bibliothèques	Hélène DESTREM Mémilie VIDAL (secteur social)	snasub33@snasub-bordeaux.org
	SNCS-FSU	Chercheurs scientifiques	fsu33@fsu.fr	fsu33@fsu.fr
	SNE-FSU	Syndicat national de l'environnement	fsu33@fsu.fr fsusnuter33@gironde.fr	fsu33@fsu.fr fsusnuter33@gironde.fr
	SNEP-FSU	Education Physique et Sportive	Fabrice ALLAIN Benjamin FABAS	s2-33@snepfsu.net
	SNEPAP-FSU	Personnels d'Administration Pénitentiaire	Pierre-Marie FOURNIER	pierre-marie.fournier@justice.fr
	SNES-FSU	Enseignements de Second Degré	Pauline BAILLE Arnaud LACOMBE	s2gironde@bordeaux.snes.edu
	SNESUP-FSU	Enseignement Supérieur - INSPE	Stéphanie PÉRAUD- PUIGSÉGUR	spp3@orange.fr
	SNETAP-FSU	Enseignement agricole public	Yolaine ROUAULT	Yolainerouault33@gmail.com
	SNICS-FSU	Infirmières Scolaires Conseillères de Santé	Sabine DELOEIL	snics33.sd@gmail.com
	SNPES-PJJ-FSU	Protection Judiciaire de la Jeunesse	Anne Marie PEREZ PAPIAU	anne.marie.perez.papiou@wanadoo.fr
	SUI-FSU	Syndicat unitaire de l'inspection pédagogique	Jacques VANHUYSSSE	jvanhuysse33@gmail.com
	SNU-FSU Pole Emploi insertion	Personnels de Pole Emploi Personnels de l'insertion, des Services Publics ou assumant des fonctions de SP	Dominique MALON Fabienne NIAUSSAT	syndicat.snu-aquitaine@pole-emploi.fr
	SNUAS-FP-FSU	Assistants sociales de la Fonction Publique	Valérie PARIS	aquitaine@snuasfp-fsu.org
	SNUEP-FSU	Enseignement professionnel	Géraldine JOUSSEAUME Jérôme JOLIVET	snuempaquitaine@gmail.com
	SNUIPP-FSU	Enseignements du 1 ^{er} degré	Samantha FITTE Kathy SOUFFRON	snu33@snuipp.fr
	SNUPDEN-FSU	Personnels de direction 2 nd degré Éducation Nationale	Olivier LAFORGUE	olivier.laforgue2@ac-bordeaux.fr
	SNUTER-FSU	Agents des collectivités locales, de l'Intérieur (Préfectures), des Affaires Sociales et des Finances	Yannick SEGURA	fsusnuter33@gironde.fr

33



CE QUE NOUS VOULONS N'EST PAS UNE FICTION

NOS SALAIRES

La FSU a montré l'urgence de revaloriser de tous nos salaires. Le contexte d'inflation, de crise sanitaire et économique l'illustre.

Après des années de reculs, les 3,5 % d'augmentation du point d'indice sont insuffisants.

La FSU exige donc des mesures d'une autre ampleur :

- Revalorisation d'urgence immédiate de 10 %
- Plan pluriannuel de rattrapage



NOS RETRAITES

En lien avec les luttes pour notre pouvoir d'achat, contre toute nouvelle dégradation de notre système de retraite, la FSU continue de revendiquer :

- Droit à la retraite dès 60 ans
- Taux de remplacement de 75 % du dernier revenu d'activité pour une carrière complète (37,5 années)

POUR NOS RETRAITES, MOBILISONS ET BATTONS NOUS !

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Face à l'alourdissement de la charge de travail, la dégradation des conditions de travail et la perte de sens qui résultent des réformes successives, lutter pour nos conditions de travail est aussi une priorité pour la FSU.

AGIR ET LUTTER AVEC LES PERSONNELS

La FSU de bat pour :

- Former et informer les personnels
- Alerter et sensibiliser
- Organiser la mobilisation des personnels pour porter leurs revendications
- Agir pour l'augmentation de nos salaires
- Améliorer nos conditions de travail



Pour la justice sociale et environnementale : je vote FSU

Vous voulez une société plus écologique et solidaire et le développement des Services Publics dans l'intérêt général ?

Vous voulez la continuité du service public sur tout le territoire, des recrutements à la hauteur des besoins (même pour le remplacement) ?

Vous voulez la retraite à 60 ans, permettre ainsi l'emploi des jeunes générations ?

Vous voulez une hausse des salaires et l'indexation de ceux-ci sur l'inflation ?

Vous voulez l'égalité salariale femme-hommes dans la Fonction Publique (et ailleurs) ?

Alors votez FSU !

Pour la défense des droits et des conditions de travail des agent.e.s, je vote FSU

Vous voulez retrouver de la transparence dans les mutations et les opérations de carrière ?

Vous voulez l'abrogation la Loi de Transformation de la Fonction Publique !

Vous voulez la fin d'un management déshumanisant pour aller vers prise en compte de la parole des personnels ?

Vous voulez un statut pour les AESH et une inclusion dans de bonnes conditions (effectifs par classe, etc.) ?

Alors votez FSU !

Pour une école des savoirs émancipatrice, je vote FSU

Vous voulez une école pour toutes et tous ainsi que la valorisation de la voie professionnelle quand les réformes en cours l'affaiblissent ?

Vous voulez que l'École soit un bien commun indispensable pour notre société ?

Vous voulez la reconnaissance des métiers de l'Éducation (qualification, salaires, formation) ?

Vous voulez une école qui vise à faire réussir toutes et tous les élèves ?

Vous voulez limiter les effectifs par classe pour assurer la réussite de tout.e.s ?

Alors votez FSU !



Je vote



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
du 1er au 8 décembre 2022

Pour le Service Public, la défense des personnels et de nos métiers,

Un raz de marée de votes aux EP : 100 % de votant.e.s pour la défense des Services Publics, nos « biens communs »

JE VOTE FSU !